



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2009
D - 20090558

Aujourd'hui Lundi 26 octobre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Pierre LOTHAIRE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Wanda LAURENT, Mme Marie-Claude NOEL,

***Avenant n° 1 à la convention 2009 entre la Ville de
Bordeaux et l'Office de Tourisme de Bordeaux. Signature.
Autorisation.***

M. Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a confié à l'Office de Tourisme de Bordeaux la promotion des monuments historiques dont elle est propriétaire, l'accueil des touristes et l'organisation des visites ou expositions à l'intérieur des bâtiments, notamment la Porte Cailhau, la Flèche Saint Michel, la Crypte Saint-Seurin.

La labellisation de Bordeaux, Ville d'art et d'histoire, et son inscription au patrimoine mondial contribuent à augmenter la fréquentation de ces sites et impliquent une amélioration du réceptif.

L'investissement a été évalué à 60 000 euros pour les travaux nécessaires dont l'Office de Tourisme pourrait assurer la maîtrise d'ouvrage, à répartir sur trois ans, 10 000 euros en 2009 et 25 000 euros les deux années suivantes.

L'Office de tourisme vient de saisir la Ville de Bordeaux pour la première tranche d'aménagement à réaliser en 2009.

En conséquence, compte tenu de la nécessité d'accueillir dans les meilleures conditions les visiteurs dans le patrimoine historique dont la Ville a la responsabilité, je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à :

- 1) Décider le versement par la Ville d'une subvention complémentaire de 10 000 €, à l'Office de Tourisme de Bordeaux
- 2) M. le Maire à signer l'avenant à la convention ci-annexée prévoyant les modalités de règlement de la subvention.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE MM. DELAUX, M. REIFFERS, M. BRON, MMES CAZES, CUNY, M. ROUYEYRE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Josy REIFFERS
Adjoint au Maire

ANNEXE :

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'APPLICATION 2009
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET L'OFFICE DE TOURISME DE
BORDEAUX**

Entre

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux cedex, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du, et reçue à la Préfecture le,

et

L'Office de Tourisme de Bordeaux, 12 cours du XXX Juillet, 33080 Bordeaux cedex, représentée par son Président, Monsieur Stéphane DELAUX, autorisé par délibération du conseil d'administration en date du

Considérant,

que la Ville et l'Office de Tourisme de Bordeaux ont signé une convention cadre triennale sur la période 2009-2011 en date du 23/02/2009, portant répartition de ses compétences dans le domaine du tourisme, ainsi qu'une convention d'application pour l'année 2009 le 24/02/2009.

Il est arrêté et convenu ce qui suit

Article 1 – Objectif de l'avenant n°1 à la convention

La Ville de Bordeaux a confié à l'Office de Tourisme de Bordeaux la promotion des monuments historiques dont elle est propriétaire, l'accueil des touristes et l'organisation des visites ou expositions à l'intérieur des bâtiments, notamment la Porte Cailhau, la Flèche Saint Michel, la Crypte Saint-Seurin.

La labellisation de Bordeaux, Ville d'art et d'histoire, et son inscription au patrimoine mondial contribuent à augmenter la fréquentation de ces sites et impliquent une amélioration du réceptif.

Article 2 – Financement

L'investissement a été évalué à 60 000 € pour les travaux nécessaires dont l'Office de Tourisme pourrait assurer la maîtrise d'ouvrage, à répartir sur trois ans, 10 000 € en 2009 et 25 000 € les deux années suivantes.

La Ville de Bordeaux assurera un financement complémentaire de 10 000 € pour l'année 2009, afin de mener à bien le programme d'actions décrit à l'article 1.

ARTICLE 3 – MODALITES DE VERSEMENT

La subvention complémentaire de 10 000 € sera créditée au compte de l'Office de Tourisme de Bordeaux n° 10057 19011 00017670501 25 - établissement : C.I.C. Société Bordelaise – agence Bordeaux Chapeau Rouge, après signature du présent avenant à la convention.

Article 4 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'Office de Tourisme, 12 cours du XXX Juillet à Bordeaux

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux, L'Adjoint au Maire Josy REIFFERS	Pour l'Office de Tourisme de Bordeaux, Le Président Stéphan DELAUX
---	--